

Maisons-Alfort, le 22 avril 2015

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ADJUSTAR revente de DECCO ANTIMOUSSE**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par SARL H.M.W.C. relatif à une demande de mise sur le marché d'un produit de revente ADJUSTAR.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence DECCO ANTIMOUSSE, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°81003152 détenue par DECCO IBERIA POST COSECHA S.A. est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ADJUSTAR est bien strictement identique à celle déclarée pour DECCO ANTIMOUSSE ;

L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ADJUSTAR, présentée par SARL H.M.W.C. qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit DECCO ANTIMOUSSE.

Marc MORTUREUX